



Retour sur l'inauguration de la mairie et la rentrée !

- Actualités
- Vie communale
- Développement durable
- Associations
- Agenda
- Pratique

Sommaire

 En bref	4
Plus de vies, plus d'arbres !	4
Classe mobile « Tablettes »	4
Premiers secours	4
Des dictionnaires pour la sixième	4
Un regard sur la ferme	5
En anglais s'il vous plaît !	5
Ça s'est passé près de chez vous !	5
 La vie de la commune	6
Un résultat 2016 maintenu	6
2017 marquée par l'achèvement de la réalisation de la nouvelle Mairie.	6
Une mairie comme aucune autre	7
Une inauguration exceptionnelle !	7
Le PLUI : un outil indispensable et majeur	8
L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement	9
ZOOM sur un ouvrage unique !	9
La fête de l'école / Juillet 2017	10
 Développement durable	12
Défis développement durable	12
Un « Immeuble à vers de terre »	13
Nouveau sur la commune !	13
 La vie associative	14
Photos de la soirée théâtre	14
Vivre à St Priest	14
Football Club	14
Aixepiration recrute	14
 Le saviez-vous ?	16
Les gentils de la Haute-Vienne : haut-viennois, haut-viennoises !	16
 Agenda	17
Octobre / Novembre / Décembre	17
Chasse	17
Nouveau sur la commune !	17
 Pratique	18
Horaires d'ouverture de la mairie	18
Permanence assistante sociale	18
Bibliothèque municipale	18
La pellicule des glaneurs d'images : inauguration de la nouvelle mairie	19

A propos de ce bulletin

Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse : saintpriestinfo@gmail.com.

Les articles et photos seront validés par le comité de publication.

- Directeur de la publication : Philippe Nauleau
- Comité de rédaction : le comité de rédaction, de suivi et de relecture est constitué par la municipalité et les associations. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueysset
- Photographies : les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour l'illustration de ce bulletin.
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.
- Dépôt légal : octobre 2017



L'édito du Maire

En ce début d'année, le 9 février plus précisément, nous avons bénéficié de la visite de la ministre en charge des collectivités territoriales pour inaugurer la nouvelle mairie. Bien au-delà de toute signification politique, la visite dans notre commune d'une ministre, représentant l'État et la République est un symbole très fort pour un évènement exceptionnel. En présence de nombreuses personnalités et en particulier du président du Conseil Départemental, du 1^{er} vice président du Conseil Régional, cofinanceurs, la ministre a souligné l'acte rare et fort que représente la construction d'une mairie, maison des citoyens. Outre les qualités architecturales et environnementales de ce bâtiment, elle a souhaité honorer une commune pour son engagement dans le développement durable au service de ses habitants.

Il est temps maintenant d'aménager les extérieurs autour de la nouvelle mairie et de la salle des fêtes et notamment la place de stationnement entre ces deux bâtiments. Ces travaux vont se dérouler dans les prochains mois avec l'objectif d'embellir simplement sans démesure et sans dénaturer le site.

D'autres projets vont prochainement se concrétiser avec la construction d'une maison médicale à quelques dizaines de mètres au-dessus de la salle des fêtes. Ce nouvel équipement est porté par le Docteur Brizard et l'infirmière Mme Peyratout. Il offrira une offre de soins de proximité élargie avec deux cabinets de médecins généralistes, un cabinet d'infirmières, et plusieurs autres professions de santé (ostéopathe, psychologue...). Bien que d'initiative privée, ce projet au service des habitants est soutenu par la municipalité.

Parallèlement et en concertation avec les professions de santé du Val de Vienne et l'Agence Régionale de Santé, la communauté de Communes du Val de Vienne lance la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Aix-sur-Vienne à côté de la piscine. Ces deux projets sont réalisés en concertation sans aucune concurrence puisqu'ils répondent à des besoins complémentaires de regroupement des professionnels, d'une offre de santé plus large et de renouvellement des praticiens.

Septembre est marqué traditionnellement par la rentrée scolaire. La semaine de quatre jours et demi a été maintenue avec les activités périscolaires. Le retour à la semaine de quatre jours sera étudié au cours de cette année scolaire en concertation avec les autres communes pour harmoniser les transports et les activités d'accueil de loisirs les mercredis. Les familles seront d'ailleurs prochainement consultées sur l'ensemble du Val de Vienne.

Le tissu associatif de notre commune nous est régulièrement envié. Cette réalité est toujours d'actualité : récemment la fête communale organisée pour la seconde fois dans une configuration inter-associative a connu un franc succès. Le club de foot a fêté ses 70 ans d'existence, ce qui représente une longévité exceptionnelle. Une nouvelle équipe de bénévoles a repris l'association de gym volontaire. L'association 3D vient, quant à elle, d'installer deux boîtes à livres dans le bourg. Les autres associations, le Vélo Club, Vivre à St-Priest, l'amicale scolaire, les chasseurs, les amis

de chez Roger, READ, la pétanque, etc., ne sont pas en reste. Je souhaite ici toutes les remercier pour leur dynamisme qui se traduit dans des activités diversifiées et renouvelées, des performances sportives encourageantes et des manifestations plébiscitées.

Les voisinades se sont développées depuis quelques années avec une petite dizaine de regroupements en période estivale cette année. Ces initiatives sont les bienvenues pour développer l'entraide et le vivre ensemble. J'espère sincèrement qu'elles perdureront.

Dans un précédent numéro de ce bulletin, je vous avais entretenu d'une procédure que nous avons engagée devant les tribunaux pour obtenir réparation des dégradations de la route de Tarnaud. Nous approchons du terme de ce conflit où le préjudice pour la commune a de bonnes chances d'être reconnu et indemnisé. La réparation de la route interviendra le plus tôt possible après le terme de la procédure judiciaire.

Sur le plan intercommunal, la révision du plan local d'urbanisme, dont l'aboutissement est prévu pour 2019, suit son cours avec son lot de règles que nous devons néanmoins appliquer. Les différentes lois adoptées ces dernières années, pour réduire le recul des zones agricoles et naturelles, nous contraignent et nous obligent même à prévoir d'une part une densification des terrains constructibles, et d'autre part, leur recentrage dans les pôles urbains. Concrètement, ces nouvelles règles imposent à la communauté de communes du Val de Vienne et aux communes rurales dont Saint-Priest-sous-Aixe fait partie, de réduire très significativement les surfaces de terrains classés en zone constructible. De plus, les terrains constructibles doivent être densifiés. Cela se traduira par une superficie limitée pour chaque parcelle. Ces règles n'ont pas été décidées par les élus du Val de Vienne, mais relèvent bien d'une application incontournable de la loi.

Philippe Nauleau,
Maire de Saint-Priest-sous-Aixe.



Plus de vies, plus d'arbres !

Cette année, la plantation des arbres en l'honneur des bébés nés en 2015 sur la commune a eu lieu le dimanche 20 mars. Cette date a été choisie du fait de la Journée Internationale de la Forêt organisée le 21 mars. 14 arbres ont été plantés, l'occasion de réaliser une belle photo de familles !

Des dictionnaires pour la sixième

Le 30 juin dernier, pour féliciter les 19 élèves de CM2 de l'école Gaucher Teillout pour leur passage en 6^{ème}, la municipalité a offert un dictionnaire à chacun d'entre eux.



Nous souhaitons bonne chance à tous ces futurs collégiens et espérons qu'ils garderont de bons souvenirs de leur scolarité à Saint-Priest.

Nous tenons également à adresser nos très sincères remerciements et félicitations à leur enseignant, Olivier Chaminant, qui a quitté l'école de Saint-Priest pour prendre la direction de l'école élémentaire d'Aixe-sur-Vienne. Un grand merci à lui pour son dévouement auprès des élèves et son investissement à l'école. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Un regard sur la ferme

Après plusieurs mois de travaux intenses, la ferme de Beauregard est maintenant dotée d'un nouveau bâtiment regroupant les activités d'abattage, de transformation et de vente.



L'inauguration de cet équipement moderne et fonctionnel a été l'occasion de souligner la transition réussie entre deux générations puisque Martine et Bernard PICAT ont passé la main à leurs deux fils, Jean-François et Pierre-Alexandre.

Nous leur souhaitons la meilleure réussite dans leur projets.

Classe mobile « Tablettes »

Dans le cadre de la liaison « école-collège », la municipalité a poursuivi l'équipement informatique de l'école par l'acquisition de tablettes tactiles : quinze tablettes 10" pour les élèves, complétées par huit tablettes 8" (une par classe). Ceci permet aux enfants de se familiariser avec l'utilisation de cet outil incontournable qu'ils retrouveront également plus tard, au collège.

Renforçant ainsi le volet numérique du projet d'école, ces tablettes tactiles sont pour les enseignants un outil complémentaire aux apprentissages à travers des utilisations innovantes (applications ludiques, prise de photos, capture multimédia, blog...).

Ça s'est passé près de chez vous !

Stockées en toute sécurité dans une valise de transport adaptée permettant également le chargement des batteries, la « classe mobile tablettes » circule de classe en classe.

Faciles d'utilisation, ces équipements ont été très vite adoptés par les enfants, diminuant ainsi la « fracture numérique » et proposant un atout supplémentaire à la préparation du B2i Ecole (Brevet Informatique et Internet).

La municipalité a pu bénéficier d'une subvention de l'état de 50% pour l'achat de ce matériel. L'école dispose d'une enveloppe supplémentaire de 500 € accordée par l'Éducation Nationale pour l'achat d'applications spécifiques.

■ Premiers secours

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à une initiation aux gestes de premiers secours le jeudi 4 mai, animée par des bénévoles de la Protection Civile 87.



Des situations concrètes ont été abordées : saignement de nez, plaie légère, brûlure, chute, perte de connaissance.

■ En anglais s'il vous plaît !



L'Association Vivre à Saint-Priest souhaite mettre en place des séances conviviales, moments d'échanges éventuellement devant un petit verre, consacrées au dialogue en anglais. Le but est de participer à des discussions thématiques en anglais quels que soient votre niveau, rythmes et envies afin d'améliorer votre vocabulaire de façon ludique (*of course* !). Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, débutants, confirmés, assistés de toutes personnes désireuses de partager leur savoir, (Professeurs de langues, étudiants, sujets britanniques...). Les modalités, fréquences, et horaires seront déterminés par l'ensemble des participants.

Contacteur :

- Gilles LIBOUTET 06 86 28 04 30
- Dominique MERIGAUD 06 77 03 60 85



Le SYDED (Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets) propose aux collectivités de les accompagner dans la lutte pour la réduction des déchets.

C'est donc tout naturellement qu'en janvier dernier, nous avons procédé à l'installation de 2 composteurs de 800 litres fournis par le SYDED, tout près de la cantine scolaire.

Cela permet au personnel communal d'éliminer sur place la plus grande partie des déchets de préparation des repas.

La démarche est très simple : les déchets, essentiellement des épluchures de fruits et légumes, sont déposés quotidiennement dans un de ces 2 conteneurs, le second servant à stocker de la matière sèche (broyat de végétaux). Le Service Technique communal vérifie ensuite régulièrement que la décomposition se déroule de manière optimum (aération, vérification du taux d'humidité, ajout de matière sèche).

Les enfants pourront, avec leurs enseignants, venir constater le processus de compostage pour un cours de sciences naturelles sur le terrain.

Après quelques mois, le compost obtenu servira à apporter de la matière organique naturelle et gratuite aux plantations des espaces verts communaux.

■ Nouveau sur la commune !

Le 13 juin dernier, une quincaillerie a ouvert ses portes sur la zone industrielle de Bournazaud.

(Voir p.17)

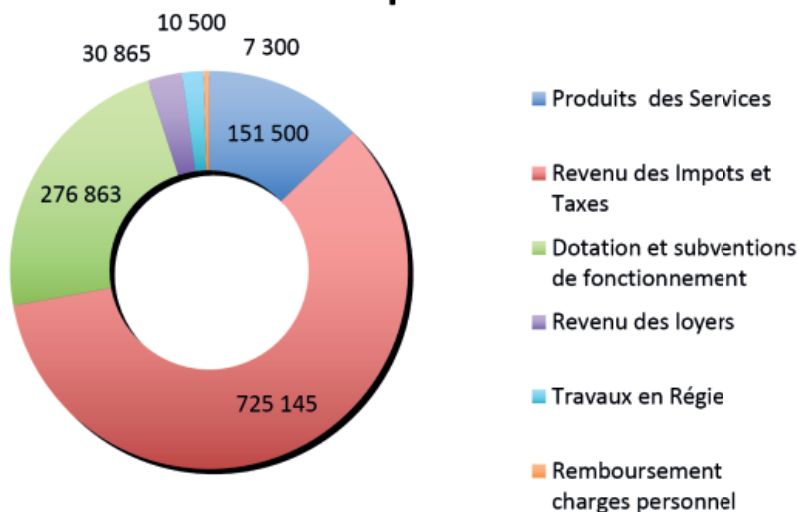
Le budget de la commune expliqué : un résultat 2016 maintenu

L'exercice 2016 s'est clôturé sur un excédent de fonctionnement de 168 561 €.

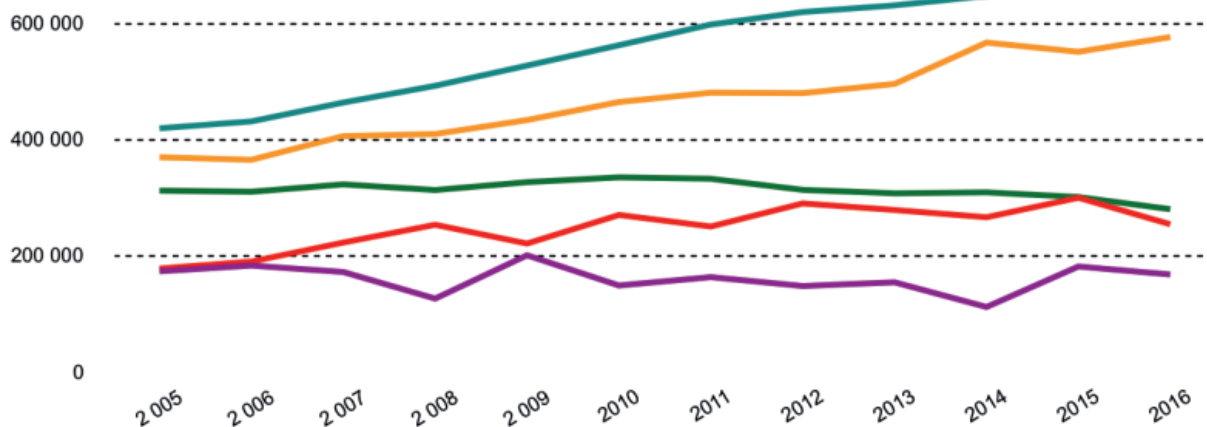
Ce montant a été reversé au compte d'investissement, ce qui permet, d'une part, d'alimenter la capacité d'autofinancement pour 92 831 € (autrement dit, les réserves pour financer de nouveaux projets), et d'autre part, le remboursement en capital des emprunts à hauteur de 75 730 €.

Ce résultat est légèrement plus favorable que notre prévision car d'une part les charges ont été bien maîtrisées, et d'autre part, certaines dépenses se trouvent décalées sur l'exercice suivant comme les intérêts de l'emprunt contracté pour financer la mairie qui a été finalement conclu début 2017.

Recettes prévisionnelles 2016



Charges à caractère général
Dotations de l'Etat
Recettes fiscales



Les recettes fiscales et celles des services de l'école (cantine et garderie) ont globalement été conformes aux prévisions. Les dépenses courantes (énergie, alimentation, réparations, entretien des bâtiments, ...) ont fait l'objet d'une surveillance particulière.

l'école restent inchangés. Les charges feront cependant l'objet d'une surveillance toujours précise et constante. Le total prévisionnel des dépenses s'établit à 1 097 637 € et se répartit comme suit.

Sur ces bases, le résultat prévisionnel de fonctionnement s'élève à 105 046 € en tenant compte d'une nouvelle baisse des dotations de l'État.

2017 marquée par l'achèvement de la réalisation de la nouvelle Mairie

Le budget prévisionnel de fonctionnement

L'équilibre de notre budget de fonctionnement reste assuré mais les reports de dépenses de 2016 sur 2017 ne seront pas compensés par les recettes qui elles restent stables. La fiscalité locale et les tarifs des services apportés à

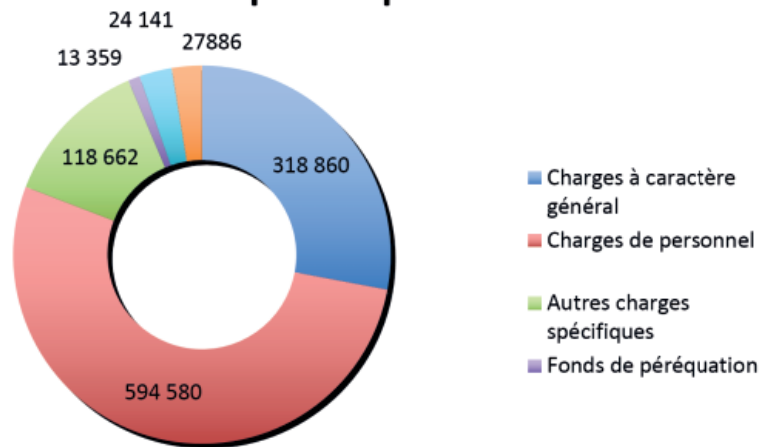
Le budget prévisionnel d'investissement

Les projets d'investissement en 2017 s'élèvent à 879 476 € TCC. Ils seront financés à hauteur de 264 665 € par des subventions du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de l'État. Les autres financements proviennent du remboursement de la TVA pour 33 000 €, de l'emprunt de 200 000 € contracté pour financer la nouvelle mairie et de l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les principaux projets vont porter sur :

- la deuxième tranche de la route entre la Trémouille et Beauregard : il s'agit de reprendre en profondeur le segment de route entre les étangs qui est fortement dégradé ;
- l'achèvement de l'équipement informatique de l'école avec la mise en place d'une seconde classe numérique : l'achat de tablettes a été concrétisé en janvier dernier ;
- l'achèvement début 2017 de la nouvelle mairie ;
- l'aménagement des abords de la nouvelle mairie et la salle des fêtes ;
- l'extension du colombarium ;
- du mobilier urbain.

Dépenses prévisionnelles 2017



Une mairie comme aucune autre

L'ancienne mairie devenue vétuste par son inaccessibilité aux personnes à mobilité réduite et inadaptée aux besoins actuels, la municipalité de Saint-Priest-sous-Aixe a fait le choix d'un nouvel édifice plutôt que celui d'une réhabilitation aussi coûteuse dont les possibilités d'aménagement étaient inévitablement limitées.



Accompagné par Hugues Giraudy, architecte du cabinet Oekoumène, le projet a allié le cachet de l'ancien et la performance de la modernité.

Le site de la nouvelle mairie comprend deux bâtiments. Une grange limousine ancienne dont l'aspect extérieur a été préservé. Mais c'est à l'intérieur que tout change : une « boîte dans la boîte » en bois et verre a été installée pour accueillir la salle du conseil municipal et des mariages. Ce concept permet de ne pas toucher aux murs anciens sans fondation, ni à la charpente pour conserver tout son cachet. Cette « boîte » s'ouvre en totalité sur un espace d'exposition qui occupe le reste de la grange. Il est mis en valeur par une verrière.

L'espace dédié à l'accueil du public, aux services administratifs et aux élus, est installé dans une construction neuve attenante, également en bois et à haute performance énergétique.

Parmi les sept entreprises qui sont intervenues sur ce chantier, le projet a reposé sur les remarquables savoir-faire des établissements Guillaumie, auteur de la « boîte dans la boîte », des ossatures bois et des menuiseries.

Une inauguration exceptionnelle !

Estelle Grelier, Secrétaire d'État chargée des Collectivités territoriales, a inauguré le 9 février dernier la nouvelle mairie atypique de Saint-Priest-sous-Aixe.



L'inauguration, moment exceptionnel dans la vie d'une commune, s'est déroulée le 9 février 2017, à la suite des inaugurations du centre de loisirs intercommunal situé sur la commune d'Aixe sur Vienne et du gymnase de Bosmie l'Aiguille.

Avec en invitée d'honneur un membre du gouvernement, de nombreuses personnalités participaient également à cet événement parmi lesquelles le Préfet du département, M. Jean-Claude Leblois, président du Conseil Départemental, M. Gérard Vandembroucke, premier vice président du Conseil Régional, nos parlementaires, les entreprises, l'architecte ainsi que les forces vives de la commune. De nombreuses photos ont été réalisées par l'association les Glaneurs d'images.

Signe de la qualité de l'ensemble architectural, ce projet a depuis été distingué par un prix régional de la construction bois. (Voir les photos des glaneurs d'images p.19)

■ Le PLUI : un outil indispensable et majeur

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes, fixe les règles générales d'utilisation du sol et traduit les enjeux et les perspectives de développement du territoire.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val de Vienne

Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager). Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

Le PLUI du Val de Vienne est en cours de révision

La révision est faite dans un esprit intercommunal tout en tenant compte des spécificités de chaque commune. C'est alors un travail commun aux 9 communes.

Le PLUI doit intégrer les dispositions issues de la Loi Grenelle et respecter les objectifs du développement durable issus de la loi « ALUR », pour l'accès au logement et un urbanisme rénové. Il doit aussi être compatible avec les dispositions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Agglomération de Limoges.

La loi ALUR « exige » une diminution de l'étalement urbain afin de préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers.

Concrètement, dans le cadre de la révision du PLUI, le respect de cette loi va se traduire par une réduction conséquente des surfaces actuellement constructibles, dans chaque commune du territoire.

Le calendrier

Les études de la révision engagées en février 2016 devraient aboutir à un projet arrêté au deuxième trimestre 2018, pour une enquête publique dans le troisième trimestre de cette même année, et une approbation en fin 2018.

Les outils de concertation

- Un outil est déjà à votre disposition : le cahier de concertation, accessible aux heures d'ouverture habituelles à la Communauté de Communes du Val de Vienne et dans chaque Mairie.
- Une information régulière sur l'avancement des réflexions sera produite par le biais du site Internet et du bulletin communautaire, relayée par les communes, ainsi que par voie de presse.
- Des phases d'échanges plus directes avec les habitants, sous forme de réunions de concertation seront également programmées une fois les grandes orientations du projet posées par les élus.
- Enfin une exposition qui s'est déroulée au cours du 2^{ème} trimestre 2017 au siège de la Communauté du Val de Vienne, se déplacera dans chaque commune, pour informer la population sur le diagnostic territorial effectué. Elle sera complétée tout au long de l'étude jusqu'à l'approbation du projet.

L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

**Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...
Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...**

L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges,...
- Accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres,...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic,...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes,...
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux,...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux,...
- Amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts,...

**Des permanences ont lieu près de chez vous :
Bellac, Bessines, Bujaleuf, Châteauneuf-la-Forêt,
Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien,
Saint-Yrieix-la-Perche et à la CAF de Limoges.**

En savoir +



www.adil87.org

28 avenue de la Libération
87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 10 89 89

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

+ ZOOM sur un ouvrage unique !

Mémoires de guerre

Le CGHML (Cercle de Généalogie et d'Histoire des Marchois et Limousins), dans le cadre du Centenaire de la Guerre de 14-18, propose aux communes la réalisation et l'édition d'une monographie de leur monument aux morts. Son engagement dans les recherches généalogiques est ainsi mis à la disposition du plus grand nombre. Son expérience, les outils dont il dispose à travers sa base de données généalogiques lui permettent de contribuer à la mémoire des femmes et des hommes qui ont fait le Limousin.

Après 2 ans de travail, l'ouvrage sur le monument aux morts de Saint-Priest et ses enfants morts pour la France est maintenant disponible.

Vous y retrouverez l'historique du monument lui-même ainsi que la présentation, souvent

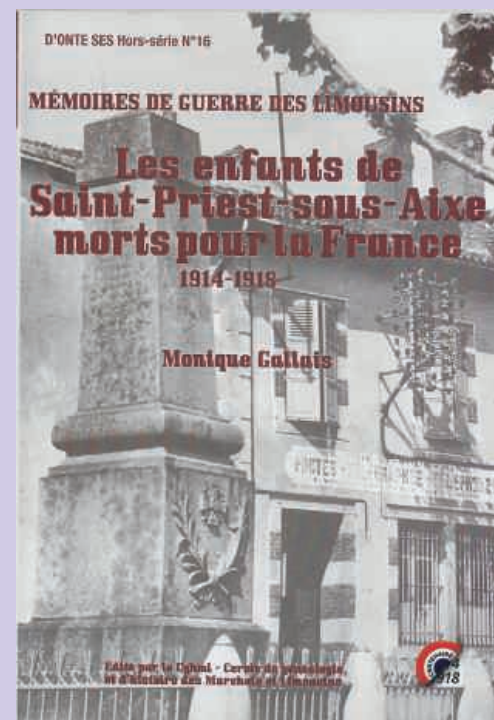
très touchante, de chacune des victimes (ses parents, sa description physique, son métier, son parcours militaire...).

Une généalogie ascendante est présentée pour chacun d'eux, proposant ainsi un voyage passionnant dans le passé.

La Municipalité de Saint-Priest-sous-Aixe remercie très chaleureusement M. Jean-Jacques Mauriat (le directeur de collection), Mme Monique Gallais (l'auteur) et tous les membres du CGHML ayant contribué à la réalisation de cet ouvrage. (En vente à la mairie au prix de 14€).

En savoir +

Contactez la mairie ☎ 05 55 70 00 58



La fête de l'école / Juin 2017





■ | Développement durable

L'association 3D (défis développement durable) nous a proposé le 21 mai dernier sa 13^{ème} édition du Salon de Livre, de la Nature et du Patrimoine avec pour la 3^{ème} année consécutive un « marché bio et nature » unique sur le Canton avec la possibilité de consommer les produits sur place.



■ Défis développement durable

La salle des fêtes était réservée aux livres où il fut intéressant de rencontrer des auteurs pour dialoguer ou se faire dédicacer un de leurs ouvrages.

Salle comble pour Pierre Taverniers, météorologue à Bellegarde, qui a animé une conférence dans notre nouvelle mairie sur les « changements climatiques passés et à venir en Limousin » avec leurs conséquences sur la vie et l'économie locale.

Guy Labidoire, ornithologue, a fait découvrir aux volontaires la faune et la flore locale autour de Saint-Priest-sous-Aixe.

Les enfants ont trouvé leur bonheur autour des ateliers « construire une boîte à œufs » préfabriquée par des bénévoles de 3D et l'atelier « recyclage de déchets plastiques » animé par Bertrand Cholet, notre Ambassadeur du tri à la Communauté des Communes.

Les parents, quant à eux, ont pu apprécier le travail des enfants de l'école exposé dans la grange sur le thème des « animaux de basse-cour ».

Enfin, les membres de l'association 3D vous remercient de votre fidélité et de la très bonne fréquentation à leurs différentes manifestations.



Un « immeuble à vers de terre » dans les classes de moyenne et grande section (avec M. Marendà)

Aurore (Aurore Rabeau est assistante de prévention des déchets au SYDED) est venue nous apporter une maison pour vers de terre (que l'on appelle aussi des lombrics). Cette maison a plusieurs étages, nous avons dit que c'était plutôt un immeuble.

Dans un seau, Aurore a apporté les lombrics que nous avons déposés dans leur maison : le lombricomposteur.

Nous avons nourri les vers de terre, les lombrics avec des déchets de la cuisine : des feuilles de salade, des épluchures de pommes et des petits morceaux de cartons.

Nous allons observer comment se nourrissent les lombrics et comment ils transforment les déchets de la cuisine.

Nous sommes aussi allés voir les immenses composteurs pour les déchets de la cantine.

Bertrand Cholet (ambassadeur du tri pour la communauté de communes du Val de Vienne) est venu nous parler de l'importance de bien trier nos déchets pour sauvegarder la santé de notre planète. Nous avons joué à un jeu, un petit quizz.

Monsieur Cholet nous a expliqué qu'il y avait une poubelle presque magique : la poubelle jaune ; elle nous permet de trier les déchets (papiers, cartons, bouteilles plastiques) et de fabriquer de nouveaux objets (comme les vêtements "polaires").

Nous allons continuer de nourrir nos vers de terre, les observer et faire des expériences avec le compost qu'ils produisent.

Un nouveau prix pour notre commune !

Pour la deuxième année seulement, la commune de Saint-Priest-sous-Aixe participait au concours départemental de fleurissement et ses efforts en matière d'embellissement respectueux de l'environnement ont été récompensés.



La commune a obtenu le **Prix spécial du développement durable - toutes catégories** pour sa gestion du cimetière.

Elle a également été honorée via son partenariat avec l'association 3D Défis Développement Durable, avec un Prix spécial - coup de coeur du jury - pour l'implication de 3D et ses bénévoles dans le fleurissement de la commune.

Cette reconnaissance vient récompenser de nombreuses années d'efforts et notamment l'abandon de l'usage des pesticides dans les espaces publics, décidé dès 2008 (anticipant ainsi de neuf ans l'obligation légale aujourd'hui en vigueur).

Il est à noter également **deux prix d'honneur** départementaux pour M. et Mme CORGNE dans la catégorie Maison avec jardin visible de la rue et pour M. Robert AUDEBAUD dans la catégorie Potager fleuri

Photos de la soirée Théâtre de l'association J'adhère.



Football Club

Une nouvelle saison a commencé pour le club de foot de Saint-Priest-sous-Aixe.

La 70^{ème} saison s'est terminée après une accession au niveau supérieur au bout d'un championnat maîtrisé pour l'équipe fanion. A l'heure où cet article a été écrit, le club de St-Priest venait de se qualifier pour la finale du Challenge Georges Var.

En outre, le club a fêté, le 1^{er} juillet dernier, son 70^{ème} anniversaire, ce qui est en tout point remarquable pour un club de campagne.

A cette occasion, tous les proches et les amis du club se sont déplacés pour venir voir les photographies, les articles de presse, les maillots, etc., qui étaient exposés au stade Albert Rozan, lieu des festivités. Un tournoi de sixte intergénérationnel s'est déroulé dans l'après-midi, suivi d'une opposition de notre école de foot avec celle de l'AS Aixoise. Un repas dansant a clôturé cette journée d'anniversaire.

Concernant les résultats de l'équipe Réserve, elle a une nouvelle fois fait un parcours de très bonne tenue. Malgré un début de saison en demi-teinte, elle finit très bien son exercice, puisqu' elle se place à la 3^{ème} place de la poule pour la troisième fois consécutive. Peut-être que cela nous sourira enfin pour la montée.

Les U8/U9 ont continué leur apprentissage. Avec un niveau de plus en plus relevé, nos petits St-Priestois ont tenu la dragée haute à des clubs plus huppés. Continuons sur cette lancée !

Les U6/U7 ont vraiment réussi leur saison, avec des plateaux maîtrisés et une progression constante dans les matchs. Bravo à eux !

Un grand merci aux coaches pour leur implication, tant au niveau des entrainements qu'au niveau des plateaux, ainsi qu'aux parents pour leur enthousiasme dans l'accompagnement de leurs enfants.

Pour continuer sur cette dynamique, nous invitons les parents et les enfants qui souhaitent pratiquer le football à nous contacter.

L'école de foot a repris en septembre avec, les catégories U6/U7 et U8/U9 et nous espérons, selon les arrivées, ouvrir une catégorie U10/U11.

En savoir +

Frédéric Bosredon (président)

☎ 06 51 67 17 59

• Jérôme Dugast (secrétaire et responsable U9)

☎ 06 30 28 08 65

• Romain Charbonnier (trésorier et responsable U8)

☎ 06 17 21 93 83

Vivre à St-Priest

Lors de la dernière assemblée générale de l'association, Thierry JAMMET a été reconduit dans sa fonction de Président.



La section SPAC (St Priest Automobile Collection) a vaillamment et brillamment conduit la 10ème édition du RETROMOBILE dans notre commune. Le panel de véhicules était très large et les automobiles étaient nombreuses et resplendissantes.

Merci à tous les présidents successifs de cette manifestation qui restent de fidèles bénévoles. Merci aux courageux qui n'ont pas hésité à se déplacer sous une chaleur un peu étouffante.

Pour les activités pratiquées au sein de l'association, elles restent les mêmes : Patch, Scrabble, Loisir amitié et SPAC.

L'association reste ouverte à tous nouveaux projets.

En savoir +

Association Vivre à St-Priest

☎ 06 83 28 20 39

✉ vivreasaintpriest@gmail.com

Gym Volontaire

Le bureau de l'association a changé et les activités de l'association reprennent !

En effet, le mercredi 21 juin dernier, l'association de la gym a tenu son assemblée générale annuelle.

Après 9 ans de présidence, Sylvie Coindat a cédé sa place à Martine Merigaud et à sa nouvelle équipe à qui nous souhaitons de beaux projets pour les années à venir ainsi qu'une forme olympique aux adhérents puisqu'ils ont désormais retrouvé leur coach à la rentrée !

- AQUA GYM : animé par Sébastien les lundis de 20h45 à 21h30 à la Piscine d'Aixe sur Vienne AIXE-SUR-VIENNE :
- GYM entretien animé par Quentin tous les mercredis de 18h30 à 19h30 à la salle des Fêtes de Saint-Priest.
- GYMNASIQUE animé par Quentin tous les mercredis de 19h30 à 20h30 à la salle des Fêtes de Saint-Priest.



En savoir +

Martine MERIGAUD - Présidente

☎ 05 55 70 00 96 après 18h30
ou Isabelle GOURICHON

Secrétaire ☎ 06 88 68 17 97

Aixepiration recrute

Vous avez entre 18 et 77ans (homme ou femme) ?

Vous habitez Aixe-sur-Vienne ou les alentours ?

Vous voulez vous (re-)mettre à la course à pied dans un groupe pour le plaisir et la convivialité ?

Certains pour une remise en forme, d'autres pour progresser, mais le tout dans la bonne humeur ?

Un club amateur de course à pied sur Aixe-sur-Vienne est en cours de création pour 1 à 3 sorties hebdomadaires avec un entraîneur sur route.

Alors pourquoi pas vous ?

Pourquoi ne pas participer à quelques courses sympas pour les plus motivés ?

Si ce projet vous tente, envoyez-leur un courriel et présentez-vous tout simplement !

En savoir +

Courriel : aixepiration@gmx.fr

..... Publicité

Zinguerie
Couverture
Gouttière alu

Plomberie
Sanitaire
Électricité

Isolation
Combles & Façades

Chauffage
Énergies Renouvelables

SARL MICHEL BARGET
contact@sarlmichelbarget.com

73 avenue d'Occitanie
87620 SEREILHAC
05 55 39 12 52

Le saviez-vous ?

Les gentils de la Haute-Vienne : haut-viennois, haut-viennoises !

Comment s'appellent les habitants des communes de la Haute-Vienne ?

- AXE-SUR-VIENNE : Aixois, Aixoises
- AMBAZAC : Ambazacois, Ambazacoises
- ARNAC-LA-POSTE : Arnacois, Arnacoises
- AUREIL : Aurétois, Aurétoises
- AZAT-LE-RIS : Azataux
- BALLEDEMENT : Balledenchons, Balledenchonnes
- BELLAC : Bellachons, Bellachonnes ou Bellacquais, Bellacquaises
- BERNEUIL : Berneuillais, Berneuillaises
- BERSAC-SUR-RIVALIER : Bersacois, Bersacoises
- BESSINES-SUR-GARTEMPE : Bessinauds, Bessinaudes
- BEYNAC : Beynacois, Beynacoises
- BLANZAC : Blanzaniers, Blanzanières
- BOISSEUIL : Boisseuillais, Boisseuillaises
- BONNAC-LA-CÔTE : Bonnacois, Bonnacoises
- BOSMIE-L'AIGUILLE : Bosmiauds, Bosmiaudes
- BREUILAUF : Breuilaufais, Breuilaufaises
- BUSSIÈRE-BOFFY : Bussiérands, Bussiérandes
- BUSSIÈRE-GALANT : Bussiérois, Bussiéroises
- BUSSIÈRE-POTEVINE : Bussiérots, Bussiérottes
- CHAILLAC-SUR-VIENNE : Chaillacois, Chaillacoises
- CHÂLUS : Chalusiens, Chalusiennes
- CHAMPSAC : Champsacois, Champsacoises
- CHAPTELAT : Catalacois, Catalacoises
- CHÂTEAU-CHERVIX : Châtelauds, Châtelaudes
- CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT : Castelneuvien, Castelneuvienne
- CHÂTEAUPONSAC : Châtelauds, Châtelaudes
- CHEISSOUX : Cheissouauds, Cheissouaudes
- CHÉRONNAC : Chéronnacais, Chéronnacaises
- CIEUX : Ciellois, Cielloises
- COMPREIGNAC : Compreignacois, Compreignacoises
- CONDAT-SUR-VIENNE : Condatois, Condatoises
- COUSSAC-BONNEVAL : Coussacois, Coussacoises
- COUZEIX : Couzeixois, Couzeixoises
- CROMAC : Cromachons, Cromachonnes
- CUSSAC : Cussacois, Cussacoises
- DARNAC : Damachauds, Damachaudes
- DINSAC : Dinsacois, Dinsacoises
- DOMPS : Dompsois, Dompsoises
- DOURNAZAC : Dournazacois, Dournazacoises
- DROUX : Drouniers, Drounières
- EYBOULEUF : Eyboulevois(es) ou Eybouleviens, Eybouleviennes
- EYJEAUX : Esgaloniens, Esgaloniennes
- EYMOUTIERS : Pelauds, Pelaudes
- FEYTIAT : Feytiacois, Feytiacoises
- FLAVIGNAC : Flavignacois, Flavignacoises
- FOLLES : Follais, Follaises
- FROMENTAL : Fromentaux, Fromentales
- GLANDON : Glandonais, Glandonaises
- GORRE : Gorrois, Gorroises
- ISLE : Isois, Isoises
- JABREILLES-LES-BORDES : Jabreillauds, Jabreillaudes
- JANAILHAC : Janailhacois, Janailhacoises
- JOUAC : Jouacais, Jouacaises
- JOURGNAC : Jourgnacois, Jourgnacoises
- LA BAZEUGE : Bazeugeois, Bazeugeoises
- LA GENÉYTOUSE : Genéytousois, Genéytousoises
- LA JONCHÈRE-SAINT-MAURICE : Jonchérois, Jonchéroises
- LA MEYZE : Meyzais, Meyzaises
- LA PORCHERIE : Porchariaux
- LA ROCHE-L'ABEILLE : Rouchauds, Rouchaudes
- LADIGNAC-LE-LONG : Ladignacois, Ladignacoises
- LAURIÈRE : Lauriérais, Lauriérais ou Orpailauds, Orpailaudes
- LE BUIS : Buinauds, Buinaudes
- LE CHALARD : Peyrouliers, Peyroulières
- LE DORAT : Dorachons, Dorachonnes
- LE PALAIS-SUR-VIENNE : Palaisiens, Palaisiennes
- LES BILLANGES : Billangeots, Billangeottes
- LES GRANDS-CHÉZEAUX : Chézaliens, Chézaliennes
- LIMOGES : Limougeauds, Limougeaudes
- LINARDS : Linardais, Linardaises
- LUSSAC-LES-ÉGLISES : Lussacois, Lussacoises
- MAGNAC-BOURG : Magnacaux
- MAGNAC-LAVAL : Magnachons, Magnachonnes
- MARVAL : Marvalais, Marvalaises
- MEILHAC : Meilhacois, Meilhacoises
- MEUZAC : Meuzacois, Meuzacoises
- MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE : Méziérauds, Méziéraudes
- MORTEMART : Mortemartois, Mortemartois
- NANTIAT : Nantiauds, Nantiaudes
- NEDDE : Neddois, Neddoises
- NEUVIC-ENTIER : Neuvicois, Neuvicoises
- NEXON : Nexonnais, Nexonnaises
- NIEUL : Nieulois, Nieuloises
- NOUIC : Nouajauds, Nouajaudes
- ORADOUR-SUR-GLANE : Radounaux, Radounales ou Radounaud(es)
- ORADOUR-SUR-VAYRES : Oratoriens, Oratoriennes
- PAGEAS : Pageaciens, Pageaciennes ou Pageacais, Pageacaises
- PANAZOL : Panazolais, Panazolaises
- PEYRAT-DE-BELLAC : Peyrachons, Peyrachonnes
- PEYRAT-LE-CHÂTEAU : Peyratois, Peyratoises
- PEYRILHAC : Peyrilhacois, Peyrilhacoises
- PIERRE-BUFFIÈRE : Pierre-Bufferois, Pierre-Bufferoises
- RANCON : Ranconniers, Ranconnières
- RAZÈS : Razelauds, Razelaudes
- RILHAC-RANCON : Rilhacois, Rilhacoises
- ROCHECHOUART : Rochechouartais, Rochechouartaises
- ROUSSAC : Roussacois, Roussacoises
- SAILLAT-SUR-VIENNE : Saillatats, Saillataises
- SAINT-AUVENT : Auventais, Auventaises
- SAINT-BARBANT : Saint-Barbanteaux
- SAINT-BRICE-SUR-VIENNE : Saint-Brigois, Saint-Brigoises
- SAINT-GENCE : Saint-Gençois, Saint-Gençoises
- SAINT-GEORGES-LES-LANDES : Georgeois, Georgeoises
- SAINT-GERMAIN-LES-BELLES : Saint-Germinois, Saint-Germinois
- SAINT-HILAIRE-LA-TREILLE : Treilhilaireis, Treilhilaireises
- SAINT-HILAIRE-LES-PLACES : Placeauds, Placeaudes
- SAINT-JUNIEN : Saint-Juniauds, Saint-Juniaudes
- SAINT-JUST-LE-MARTEL : Martelois, Marteloises
- SAINT-LAURENT-SUR-GORRE : Laurentais, Laurentaises
- SAINT-LÉGER-LA-MONTAGNE : Saint-Légeois, Saint-Légeoises
- SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT : Miaulétois, Miaulétoises
- SAINT-MATHIEU : Mathuséens, Mathuséennes
- SAINT-PAUL : Saint-Paulais, Saint-Paulaises
- SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE : Saint-Priestois, Saint-Priestoise
- SAINT-PRIEST-TAURION : Ouliérois, Ouliéroises
- SAINT-SULPICE-LAURIÈRE : Saint-Sulpiciens, Saint-Sulpiciennes
- SAINT-VICTURNIEN : Saint-Victumiauds, Saint-Victumiaudes
- SAINT-YRIEX-LA-PERCHE : Arédiens, Arédiennes
- SAUVIAT-SUR-VIGE : Sauvigeois, Sauvigeoises
- SÉREILHAC : Séreilhacois, Séreilhacoises
- SOLIGNAC : Solignacois, Solignacoises
- SUSSAC : Sussacois, Sussacoises
- TERSANNES : Tersannauds, Tersannaudes
- THIAT : Thiacons, Thiaconnes
- VAULRY : Vaurinaux
- VAYRES : Vayrois, Vayroises
- VERNEUIL-SUR-VIENNE : Verneuillais, Verneuillaises
- VEYRAC : Veyracois, Veyracoises
- VICQ-SUR-BREUILH : Vicquois, Vicquoises
- VILLEFAVARD : Villefavardais, Villefavardaises

Agenda 2017

Retrouvez ici les événements à venir pour ne rien perdre des festivités et des moments forts de la commune.



Octobre

13 Oct **Conférence / Débat sur les perturbateurs endocriniens**

Organisée à 20h30 dans la salle des fêtes par l'association 3D.

Novembre

5 Nov **Fête de la Châtaigne**

Organisée dans tout le bourg par l'association Vivre à Saint-Priest.

10 Nov **Concours de belote**

Organisé à la salle des fêtes par le Football Club de Saint-Priest-sous-Aixe.

11 Nov **AG du Club de pétanque**

Contactez l'association pour en savoir plus.

18 Nov **Après-midi Jeux !**

Organisé à la salle des fêtes par l'association J'adhère.

Décembre

3 Déc **Les petites forêts (VTT)**

Randonnée VTT organisée par l'association Vélo Club.

10 Déc **Fête du Gras**

Organisée dans tout le Bourg par l'association «Vivre à Saint-Priest».

15 Déc **Assemblée Générale de l'association 3D**

Organisée à 20h30 dans la salle Espace Rencontre par l'association.

Chasse

Des battues sont prévues dans la forêt des Loges par l'association ACCA :

- samedi 21 octobre
- samedi 11 novembre
- samedi 9 décembre



Nouveau sur la commune !

Le 13 juin dernier, une quincaillerie a ouvert ses portes sur la zone industrielle de Bournazaud.

Cette quincaillerie offre plusieurs services : ferraille au détail, grillage et fixations, petit outillage, rachat et revente de petits matériels... Une remise spéciale est prévue pour tous les professionnels sur présentation d'une carte professionnelle. Renseignez-vous !



Horaires d'ouverture des déchèteries

Suite aux résultats de l'enquête de satisfaction, la Communauté de Communes du Val de Vienne vous informe qu'à partir du 1^{er} février 2016 les horaires des deux déchèteries intercommunales de Bosmie-l'Aiguille et Saint-Martin-le-Vieux ont été modifiés. En effet, pour tenir compte de vos réponses ainsi que de la saisonnalité des apports, 2 périodes d'ouverture ont été définies :

- une période « horaires d'été » du 1^{er} avril au 31 octobre,
- une période « horaires d'hiver » du 1^{er} novembre au 31 mars.

Nous vous rappelons que les déchèteries sont fermées les dimanches, jours fériés (y compris lundi de Pentecôte) et les 24 et 31 décembre.

En savoir +

www.valdevienne.fr

☎ 05 55 70 02 69.



HORAIRES D'HIVER					
Du 1 ^{er} novembre au 31 mars					
ST MARTIN LE VIEUX ZA de «Bel Air» 05 55 69 51 98					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	9h - 12h	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	Fermée	13h30 - 17h	13h30 - 17h
BOSMIE L'AIGUILLE «Gué de Verthamont» 05 55 36 86 95					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h
13h30 - 17h	Fermée	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h

HORAIRES D'ÉTÉ					
Du 1 ^{er} avril au 31 octobre					
ST MARTIN LE VIEUX ZA de «Bel Air» 05 55 69 51 98					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	Fermée	13h30 - 18h	13h30 - 18h
BOSMIE L'AIGUILLE «Gué de Verthamont» 05 55 36 86 95					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
13h30 - 18h	Fermée	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h

Horaires d'ouverture de la mairie

Le Bourg ☎ 05 55 70 00 58

🌐 www.saintpriestsousaix.com

✉ mairiesaintpriestsousaix@gmail.com

	Matin	Après-midi
Lundi	10h30 à 12h	14h à 17h15
Mardi	9h à 12h	14h à 17h15
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h15
Jeudi	9h à 12h	14h à 17h15
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h15
Samedi	9h à 12h	Fermée

Permanence assistante sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h sans rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la Solidarité du Département 10, avenue des Villas à Aix-sur-Vienne.

☎ 05.55.70.47.73

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Saint-Priest-sous-Aixe est ouverte à tous :

Vendredi de 13h30 à 16h00

Samedi de 10h à 12h

Nous vous rappelons que la bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Inscriptions et prêts à titre gratuit.

La bibliothèque vous propose un grand choix de livres récents :

- des contes, des romans, des albums, des BD pour les enfants qui disposent de rayons spécifiques pour faire leur choix.

Mais également des ouvrages pour les grands :

- des biographies et des ouvrages sur la cuisine, le jardinage, des guides de voyages,
- des revues (60 Millions de consommateurs, Cuisines et Vins...),
- des DVD, des CD...

Le catalogue de la bibliothèque est consultable en ligne sur le site Internet : <http://st-priest.bibli.fr/opac>

La pellicule des glaneurs d'images

Inauguration de la nouvelle mairie



SUPER



Aixe-sur-Vienne - ZAC du Grand Rieux

05 55 06 51 91



ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche matin de 9h00 à 12h30

TAXI NICOLAS

Tél. 06 98 82 21 62
taxinicolas@orange.fr

Transport médical assis
Toutes distances
Conventionné CPAM
Véhicule climatisé



Stationnement Saint-Priest-sous-Aixe

Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe
T. 05 55 70 01 90

www.foie-gras-fermedebeauregard.com

Jean-Luc Buisson
Votre installateur de fenêtres, portes et volets

CONCESSIONNAIRE

TRYBA
FENÊTRES • PORTES • VOLETS
tryba.com



Fenêtres



Portes
d'entrée



Volets



Porte de
garage



Portails &
Clôtures



Stores &
Pergolas

RENCONTRONS-NOUS

16, avenue Pasteur - 87700 Aixe-sur-Vienne

05 55 70 10 10

www.jlbuisson-tryba.fr



Entreprise
certifiée
Qualibat
RGE